

Les séries belges, vedettes d'une rentrée sans innovation majeure à la RTBF

Le succès de la «Trêve» et d'«Ennemi Public» ont permis de créer un modèle économique vertueux selon le patron de la RTBF.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

La rentrée 2016 de la Une télé n'est pas la plus prolifique de l'histoire de la RTBF. Il y a peu de grandes nouveautés comme en 2015 avec la télé du matin ou l'arrivée des séries belges, mais une tendance à la télé «feel good», un peu comme sur RTL, avec quelques nouveaux divertissements (comme le talk show «Ah, c'est vous»). Avec «À votre avis», la chaîne publique espère effacer la parenthèse décevante des «Décodeurs RTBF» dans le sacro-saint rendez-vous politique dominical.

La poursuite des investissements dans les séries belges, initiés en 2013, est dès lors un des points forts de la rentrée. Alors que les saisons 2 de «La Trêve» et d'«Ennemi Public» sont en cours d'écriture, arriveront début

2017 «e-Legal» et «Unité 42» axées toutes deux sur l'univers de la cybercriminalité. «Au total, il y a 13 projets originaux prévus mais il n'est pas sûr qu'ils vont tous aller à l'antenne, on fera le bilan d'ici 6 à 7 ans», indique l'administrateur général Jean-Paul Philippot. «L'objectif est de diffuser quatre séries belges par an, sachant qu'il faut deux ans entre l'émergence de l'idée et sa mise à l'antenne», embraie François Tron, directeur de la télévision.

Exportation

Le premier bilan est pour le moins positif. Les séries ont contribué à la hausse des audiences lors de la saison écoulée (de septembre à mai, soit avant l'Euro de foot), passées de 21,3 à 23,4% de parts de marché. «La

Trêve» et «Ennemi Public» ont déjà été vendues en France, en Suisse, en Allemagne, en Scandinavie et en Flandre. Selon Jean-Paul Philippot, le fait que RTL se lance à son tour dans la production d'une fiction belge (L'Echo d'hier) est un indica-

teur du succès de ces séries : «Je ne pense pas qu'ils se seraient lancés si nous ne l'avions pas fait», confie-t-il.

«La Trêve» sera diffusée en prime-time sur France 2 dès lundi. «Un succès en France donnera un coup d'accélérateur à notre politique», espère Jean-Paul Philippot : car on est en train de créer un modèle économique vertueux, tant sur le plan de la création d'emplois que de l'exportation du talent et d'une certaine image de la Belgique.

La Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF auront injecté 15 millions d'euros d'argent public entre 2014 et 2017 pour le développement de ces séries. L'apport du Tax shelter et des

fonds régionaux Wallimage et Screen Brussels complètent l'enveloppe, celui des producteurs indépendants étant minoritaire. «Nous devons toutefois veiller à garder un modèle économique entièrement supportable par nos ressources belges», précise Jean-Paul Philippot ; si on y intègre de potentiels revenus venant de l'étranger et que ces ventes ne se font

pas, notre politique s'effondre.»

Mais quand on le titille sur l'étrou-

tesse des budgets et les doléances des comédiens et techniciens sur leur rémunération, le patron de la RTBF s'irrite. «Cela me saoule : demandez aux producteurs les revenus de la vente à l'étranger de ces séries. Elles sont de vrais succès. Avec les deuxièmes saisons, leur carnet de commandes est plein. Une partie des bénéfices des premières saisons sera réinvestie dans les suivantes et nous ferons en sorte que dorénavant toutes les équipes profitent

des éventuels succès comme c'est le cas au cinéma.» Il met aussi en avant la réalité économique : «Si nous voulons créer une industrie, comme l'a fait la Flandre bien avant nous, imprimer un genre auprès du téléspectateur belge et exporter, on doit produire beaucoup. Mais nous n'avons pas les mêmes budgets que la France.» De fait, selon François Tron, le coût d'un épisode d'une série belge est inférieur à 250.000 euros, contre 1,3 million en France.

«Que RTL se lance à son tour dans la production d'une fiction belge est un indicateur du succès de nos séries.»

JEAN-PAUL PHILIPPOT
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DE LA RTBF